



Nous vous remercions d'avoir retenu notre Association pour vous former aux gestes de premiers secours.

Pour vous inscrire à la formation Premiers Secours Citoyen, il est impératif :

- que vous compreniez bien la langue française ;
- que vous ne soyez pas handicapé temporairement (plâtre, attelle, béquille) ;

Deux possibilités vous sont proposées pour renseigner votre dossier d'inscription :

■ Complétez les différents champs et cochez les cases de ce formulaire directement sur votre ordinateur puis imprimer votre dossier et signez chacune des parties nécessaires ;

ou

■ Imprimez votre dossier d'inscription et renseignez les différents champs à la main (merci d'écrire lisiblement, sans ratures et en lettres capitales d'imprimerie). Signez ensuite chacune des parties nécessaires ;

Renseignez avec soin votre dossier d'inscription !

Le procès-verbal de la formation ainsi que votre diplôme ne seront édités correctement que si les informations que vous nous communiquez sont lisibles.

Votre dossier d'inscription est à renvoyer complet, par mail ou par la poste, comme vous le souhaitez.

impossibilité de le déposer dans la boîte aux lettres de l'Association en raison de la présence d'un digicode

Une fois votre dossier réceptionné et le paiement effectué, vous recevrez une convocation par mail, au plus tard une semaine avant le début du stage. Elle indiquera notamment le lieu exact, les horaires et les modalités de votre stage.

Une facture sera systématiquement éditée et envoyée par mail dès le règlement effectué. Elle est éditée au nom du stagiaire. Si besoin, donnez-nous le libellé souhaité par mail pour établir le bon ordre.

Votre diplôme officiel vous sera remis en règle générale à l'issue de votre formation, sauf cas de force majeure. Il vous sera alors envoyé par la poste si nécessaire.

Votre inscription est prise en compte dès réception de votre règlement

Quelques infos concernant le règlement de votre formation :

Le paiement de la formation se fait à l'inscription

■ à ce jour, en raison des nombreux chèques impayés, seul le paiement par virement bancaire est accepté ; simple, rapide, il vous permet de bloquer votre inscription, et d'accéder dans les meilleurs délais à votre FOAD.

N'oubliez pas d'indiquer votre nom et prénom lors du virement

Pièce d'identité :

Nous vous délivrons un diplôme à l'issue de votre stage. Nous devons donc nous assurer que la personne présente à la formation est bien la personne inscrite. C'est la raison pour laquelle une pièce d'identité valide vous est demandée dans votre dossier d'inscription.

Nous restons à votre disposition si besoin, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.

Tel : 06 13 88 76 14 – Mail : croix-blanche-chx@orange.fr

Votre formation se déroulera en deux temps :

Partie N°1 : Formation Ouverte À Distance (FOAD).

Une fois votre formation réglée, nous vous envoyons un accès internet (site SALVUM) pour suivre votre FOAD. Vous pouvez ainsi commencer la partie théorique de la formation, à votre rythme. Il faut en moyenne 4 à 6 heures de temps pour valider cette partie théorique. Une fois votre formation théorique terminée, vous avez accès à une e-attestation que vous devez nous renvoyer par mail **au plus tard 3 jours avant le début de la partie pratique.** Cette e-attestation permettra de valider définitivement votre inscription administrative. Vous bénéficierez durant une année d'un accès à ce site Internet pour revoir l'ensemble du programme PSC.

Important : nous vous demandons de vous connecter dans les meilleurs délais après avoir réceptionné votre accès à la FOAD. Cela vous permet de vous assurer que votre accès fonctionne bien, et cela nous informe également que vous avez réussi à vous connecter. Nous vous encourageons à ne pas attendre la dernière minute pour réaliser votre FOAD. Pensez à renseigner vos nom, prénom, date et lieu de naissance sur le site pour pouvoir éditer l'attestation.

Pour réaliser votre FOAD, privilégiez une tablette ou un ordinateur plutôt qu'un smartphone (taille de l'écran !). Prenez le temps de lire correctement les questions. Une fois votre FOAD terminée, votre e-attestation sera disponible et **ne sera plus modifiable.**

N'hésitez pas à retourner sur la FOAD pour réviser, quelques jours avant votre stage. Si vous avez obtenu un **pourcentage de réussite inférieur à 70 %** sur certains modules, n'hésitez pas à revoir ces parties afin d'être bien préparé ! Cependant, votre retour sur la FOAD n'aura aucun effet sur les scores de votre e-attestation !

Partie N°2 : Formation pratique sur notre lieu d'enseignement (Chamonix). Nous revenons sur chaque partie théorique que vous avez suivie. Grâce à un feed-back de la plateforme SALVUM, nous connaissons les points forts et les points faibles de l'ensemble des stagiaires. Nous mettons en pratique tous les gestes techniques qui sont au programme. Nous vous proposons également des mises en situations afin de pouvoir enchaîner l'ensemble de la conduite attendue de la part d'un secouriste PSC. Cette partie pratique se déroule sur la journée (Cf. horaires sur notre site dans le calendrier des stages ou votre convocation).

Un stagiaire qui n'aura pas réalisé / terminé à temps sa FOAD ne pourra pas participer à la partie pratique. Il ne pourra pas prétendre à un remboursement de sa formation !

Si au dernier moment vous ne pouviez plus participer à la partie N°2 programmée (cas de force majeure tel que maladie, accident...) ne vous inquiétez pas, votre e-attestation restera valable durant les 6 prochains mois (maximum). Vous pourrez vous réinscrire pour vous repositionner sur une prochaine date pratique programmée, après nous avoir fourni un justificatif de votre absence.

INFORMATIONS DIVERSES

L'enseignement de la formation PSC se déroule dans les locaux de l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme de Chamonix. **Cet établissement est souvent fermé les week-end. Par conséquent :**

- **Lorsque l'établissement est fermé**, les stagiaires ont rendez-vous devant la porte d'entrée de l'établissement ; un formateur viendra à votre rencontre pour vous ouvrir les portes et accéder aux salles de cours à l'heure du rendez-vous fixé sur la convocation ;
- **Lorsque l'établissement est ouvert**, les stagiaires peuvent se rendre directement dans les salles de cours ou bien attendre devant les portes d'entrée ; un formateur viendra alors à votre rencontre automatiquement.

Dans tous les cas, vous pouvez joindre le formateur par téléphone si besoin (Cf. numéro indiqué sur la convocation).

Pour votre confort, votre sécurité, merci de :

- Ne pas porter de talons hauts,
- Avoir une tenue décontractée ;
- Attacher vos cheveux si besoin ;
- Enlever colliers, bagues ou bracelets (sauf les alliances) qui peuvent vous blesser ou détériorer notre matériel durant les phases d'apprentissage ;

Pauses durant la formation :

Des pauses auront lieu tout au long de la formation. Il vous est conseillé d'apporter une bouteille d'eau. Café et thé vous sont offerts durant les pauses.

Pause repas :

Les stagiaires ne peuvent pas rester dans les salles de cours durant la pause repas du midi.

Merci d'avoir pris le temps de lire ce document. Vous avez ainsi toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre inscription et de votre formation théorique et pratique.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute question et interrogations éventuelle liée à votre inscription/formation.

L'équipe pédagogique.